

Association des cadres de la Confédération

Section EPFL

Procès-verbal de la réunion du comité du 4 novembre 2011
Salle BP 2 137, 14:00

Présents: Philippe Thalmann, président
Stephan Morgenthaler, vice-président
Xavier Llobet, secrétaire
Pierre-André Haldi
Jean-François Person
Serge Vaudenay

1 Salutations et approbation du procès verbal de la réunion précédente

- Le PV est approuvé.

2 Échange d'informations

a) M. Thalmann nous renseigne sur l'arrivée de deux nouveaux membres.

b) Le site web de l'ACC-EPFL est passé en Jahia 6.

c) Le 22 novembre il y aura l'AG de l'ACC-Zürich, avec un exposé du Prof. Dieter Imboden, Président du conseil de fondation du FNS, sur la relève académique.

d) Négociations salariales. Elles ont eu lieu le 2 novembre, avec les présidents du CEPF et de l'EPFL, du directeur du PSI, du chef de personnel et du secrétaire général du CEPF, et de représentants des organisations du personnel: Transfair, SSP, APC, ACC (MM. Weidmann, Fritschi et Thalmann). On note que l'UP-EPF n'était ni invitée ni représentée.

Tout d'abord ils ont parlé des CDD, de leur multiplication, et des contraintes liées aux fonds de tiers: le Parlement souhaite augmenter l'utilisation de ces fonds, mais refuse des CDI sur eux.

Une grande partie de l'augmentation du budget pour les EPF (1.5% si le Parlement le confirme) est réservée pour de grands projets, et quelque 5 millions seront versés à PUBLICA pour diminuer l'effet du changement du taux de conversion. Il reste donc peu pour les salaires. Le CEPF a mandaté son président M. Schiesser pour obtenir la pleine compensation du renchérissement (0.4%), et que les

institutions dédie 1.2% aux augmentations individuelles (NSS). De leur côté les associations exigent au moins autant que le Conseil Fédéral accordera au personnel fédéral en novembre. Les mécanismes de négociation salariale favorisent le personnel de l'administration centrale par rapport à celui des EPF.

Les partenaires sociaux ont signé la déclaration d'intention commune ainsi que le plan social pour le Domaine des EPF.

e) UP EPF et APC-EPFL. M. Bugnion a demandé au comité de l'UP EPF qu'il mette un terme aux rappels et poursuites. L'APC-EPFL a tenu une assemblée constituante le 3 novembre, avec une centaine de participants; M. Python en assurera temporairement la direction. Pendant cette assemblée, M. Schwaab, de l'USS, a confirmé que l'UP EPF n'était pas affiliée à l'USS, et qu'elle ne le serait pas à moins que l'APC-EPFL y donne son accord.

3 Manifestations

M. Thalmann propose une conférence-débat sur «Pourquoi les retraités n'ont pas bénéficié de la compensation du renchérissement depuis 2005?». On pourrait la joindre à l'AG 2012.

4 Divers

Il faut réfléchir au renouvellement des membres du comité et à leurs postes: en 2012 certains finissent leurs mandats.

La séance est levée vers 15h30, sans fixer la date de la prochaine réunion.

Le secrétaire, Xavier Llobet